

**Présents :**

- Monsieur l'Inspecteur d'Académie
- Madame Peyregne, IEN Lannemezan
- Monsieur le Maire de Tournay
- SNUipp : Sylvette Le Moal
- SGEN : Gilles Verdier
- SE UNSA : Marie Talavera
- Maires et Conseillers municipaux des villages invités
- Enseignants des écoles
- Parents d'élèves

**Problématique : organisation des écoles sur le territoire de la nouvelle CC Coteaux de Pouyastruc-Tournay**

- Les villages invités : Bordes, Burg, Calavanté, Goudon, Hitte, Lanespède, Luc, Mascaras, Moulédous, Ozon, Peyraube, Sinzos, Tournay.
- Les écoles et RPI :
  - Hitte/ Luc/ **Orignac** : 4 classes
  - **Bonnefont** /**Montastruc** / Burg : 3 classes
  - **Angos** / Mascaras /Calavanté : 5 classes
  - Goudon / Moulédous / Sinzos /Peyraube : 4 classes
  - Lanespède / Ozon : 2 classes
  - Bordes : 4 classes
  - Tournay : 3 classes maternelles + 5 classes élémentaires
- Les villages en rouge n'ont pas été invités. L'Inspecteur d'Académie a délibérément choisi de circonscrire ses invitations aux villages appartenant à la CC de Tournay. (cf carte jointe)

**Situation à ce jour**

L'Inspecteur d'Académie insiste sur plusieurs points :

- Intérêt pour les Communautés de Communes de prendre la compétence école
- Le Protocole a protégé le département car les baisses d'effectifs d'élèves n'ont pas entraîné de suppression de postes d'enseignants

- Ce Protocole permet de mettre en place des organisations scolaires qui seront plus difficiles à remettre en question dans les années qui viennent (face à un changement de politique nationale né des élections de 2017)
- Sur la CC, il y a 3 RPI « compliqués » car tous les villages regroupés n'appartiennent pas à la même CC :
  - Orignac fait partie de la CC Haute Bigorre
  - Angos fait partie de la CC Tarbes Lourdes Ossun
  - Montastruc fait partie de la CC du Magnoac-Trie
  - Bonnefont fait partie de la CC des Baronnie-Neste-Lannemezan-Baïse
  - Les RPI Bonnefont/Montrastuc/Burg couvre 3 CC différentes.

Pour ces RPI, la délégation de compétence école aux CC posera problème.

Les élus des villages sont intervenus sur plusieurs points :

- Où sont les postes promis par le ministère ?
  - Réponse de l'IA : dans la non suppression de postes sur le 65.
  - Intervention du SNUipp 65 : environ 16 900 élèves sur le département en 2000 / environ 16 900 élèves sur le département en 2016 (*soit un effectif moyen au cours de ces 16 dernières années de 17 000 élèves avec des variations annuelles de l'ordre de plus ou moins 240 élèves soit +/- 1,4%*) et une perte sèche de 120 postes d'enseignants (*soit 10% de perte en termes de postes enseignants*). [*SNUipp-FSU 65 : Ainsi, même quand les effectifs étaient à la hausse, le ministère a supprimé des postes. Quant au gouvernement actuel, il est clair que s'il a acté une non suppression de poste entre 2014 et 2017, il n'a cependant pas remis en cause à la rentrée 2012 la fermeture des 26 postes prévue par Sarkozy et a continué en fermant 3 postes à la rentrée 2013 et 3 postes à la rentrée 2014. Seules les rentrées 2015, 2016 et 2017 ont été protégées par le Protocole.*]
- Les élus ont insisté sur le besoin de leur commune d'avoir une école de proximité à offrir aux familles.
  - IA : il est important de comprendre qu'il faut maintenant considérer qu'un maire peut proposer une école POUR sa commune et qu'il n'est pas nécessaire que cette école soit DANS sa commune

*SNUipp-FSU 65 : Rappelons quand même que le Président de la CC des pays de Trie avait présenté à l'Inspecteur d'Académie son projet de fermer l'école de Tournous « pour reconstituer un nouvel RPI : Villembits, Serres Rustaing, Bonnefont, écoles qui dépendent de la même compétence scolaire. Toutes les écoles du canton dépendraient ainsi de la même collectivité. Ce projet aurait pour effet de démanteler le RPI Burg (CC Tournay), Montrastuc (CC du Plateau de Lzan) et Bonnefont. Bonnefont glisserait dans le nouvel RPI de la CC de Trie. » Proposition faite sans que le maire de Tournous n'ait été contacté ni même mis au courant !!! Ce projet a été recalé après intervention du Maire de Tournous et des autres élus de la*

*CC, mis au courant par nos soins. Dans ce nouveau RPI, la situation de Burg passait pour pertes et profits ! Cet épisode cocasse montre à quel point les délégations de la compétence école peuvent avoir comme « effets collatéraux ».*

*Plusieurs choses sont en jeu :*

- la volonté ministérielle de favoriser la mise en place d'écoles de plus de 4 classes qui va impliquer la fermeture de nombres de petites écoles à 1, 2 ou 3 classes qui existent actuellement dans notre département et va donc entraîner la construction de bâtiments plus grands destinés à recevoir plus d'élèves et plus de classes. Ces investissements vont obligatoirement nécessiter des choix stratégiques et douloureux : où va se situer la nouvelle école ? quel village va choisir de fermer son école, souvent dernier service public du village ? qui va payer la nouvelle structure ? quid de la compétence école ? M Duran le précise dans son rapport page 43 : « Il convient aujourd'hui de désacraliser le lien école-commune. Une commune peut fort bien vivre sans école sur son périmètre tout en bénéficiant d'une école qui soit sienne, à proximité immédiate. Un maire l'indiquait avec justesse lors d'une de nos auditions : « je n'ai pas d'école dans ma commune mais j'ai une école pour ma commune ». » Rappelons que 70% des écoles du département sont concernées puisque à 3 classes et moins de 3 classes.*
- la réorganisation territoriale de l'école et une rupture du lien originel entre la commune et l'école. Il faut s'attendre à ce que, très rapidement, la compétence école devienne une compétence obligatoire des communautés de communes. Face à la réorganisation des communautés de communes sur le département et notamment la mise en place de la grande aggro XXL qui va regrouper 86 communes, 135 élus et 123 000 habitants, la question de l'école va devenir centrale et risque de devenir très compliquée dans un avenir proche. Sachant que le fonctionnement des conseils communautaires reste structurellement antidémocratique.*

*Le SNUipp FSU 65 continue de dénoncer une territorialisation rampante de l'école qui, de plus, en visant à promouvoir les RPI concentrés, continue de démanteler les services publics de proximité. Le nombre de villages sans écoles va continuer d'augmenter. Quant aux écoles de ville, elles vont se voir fusionner et concentrer afin de former des groupes scolaires de plus grandes tailles qui n'ont jamais montré qu'elles étaient plus efficaces que les structures plus petites.*

